

Fiche de Donnée de Sécurité

H3607 **DECOTRIC decoplast V30** **polyvalent à base de ciment** **(sac à 5 kg)**

Vente Suisse:
Karl Bubenhofer AG
Hirschenstrasse 26
Postfach
9201 Gossau
Switzerland
+41 71 387 41 41



KARL BUBENHOFER AG, Hirschenstrasse 26, CH-9201 Gossau SG
Tél. +41 71 387 41 41, info@kabe-farben.ch, www.kabe-peintures.ch
Peintures bâtiment - crépi - isolation façades - vernis industriel et en poudre

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués
(decoplast Flächen- und Fliesenspachtel) (0331..001)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC9b - Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Secteur d'utilisation

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH

Rue : Im Schedetal 1

Code postal/Lieu : 34346 Hann. Münden

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Telefax : +49 (0)5541 7003-50

Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : sds@decotric.de

Site web : www.decotric.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur l'environnement

L'agglomérant ciment réagit alcalinement avec de l'eau. Augmentation de la valeur pH par contact avec les eaux ou l'égout.

2.4 Indications diverses

Le délai de décomposition exigé selon la REACH-RÈGLEMENT 1907/2006/CE, ANNEXE XVII, 47. ne s'applique pas sur nos emballages à cause de l'utilisation de ciment, qui contient déjà moins de 2ppm (0,0002%) de chrome VI soluble dans notre recette parmi l'ajoutage de matières premières pauvres en chromate pendant la fabrication.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de : Ciment, charges minérales, poudre d'acétate de polyvinyle, éther de cellulose et additifs

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Protéger contre l'humidité et l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Ne pas stocker à des températures de moins de : Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Aucune

Remarque

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Protection de la peau

Protection des mains

Lors de contact fréquents avec les mains : gants de caoutchouc. PVC (Chlorure de polyvinyle)

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)
Numéro du produit : 0331..001 **Version (Révision) :** 6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution : 28.06.2017 **Date d'édition :** 28.06.2017

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : solide: Poudre

Couleur : blanc

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)		non applicable	
Point d'ébullition:	(1013 hPa)		aucune/aucun	
Point éclair :			aucune/aucun	Brookfield
Température d'ignition :			aucune/aucun	
Densité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
Densité apparente :		ca.	850	kg/m ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		partiel soluble	
pH :	(20 °C / 50 g/l)	<	11,5	
Valeur COV :		<	1	g/l

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée réaction au contact des acides: dégagement de chaleur

10.6 Produits de décomposition dangereux

néant, à l'utilisation appropriée

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

Toxicité orale aiguë

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement. Provoque une irritation cutanée. Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour les voies respiratoires.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Aucune donnée disponible

Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

Sensibilisation

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Effets dans les stations d'épuration

lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Biodégradation

Composé des matières minérales, non décomposables biologiquement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Peut changer la valeur pH, peut exercer une influence sur les organismes aquatiques.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

Poudre:
06 02 99
Sec ou dur:
17 01 01

Désignation des déchets

Poudre:
déchets non spécifiés ailleurs
Sec ou dur:
béton

Code des déchets conditionnement

15 01 01
ou
15 01 05

Désignation des déchets

emballages en papier/carton
ou
emballages composites

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	decoplast V30 Enduit pour support absorbants ou bloqués (decoplast Flächen- und Fliesenspachtel)		
Numéro du produit :	0331..001	Version (Révision) :	6.0.0 (5.2.0)
Date d'exécution :	28.06.2017	Date d'édition :	28.06.2017

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Pauvre en chromates selon la CE-RÈGLEMENT No 1907/2006, Annexe XVII (47)

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

- N'est pas soumis à cette directive.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.